

COMPTE-RENDU DU COMITE DE TRAVAIL

Date : 24/06/2014 – 18 heures	Lieu : Mairie – Salle du Conseil
--------------------------------------	-----------------------------------------

Objet de la réunion :	Affaires Maritimes
------------------------------	--------------------

Présents :	Gilles AUGER – Administrateur du Port, 1 ^{er} Maire Adjoint de Saint Vaast Jean LOIT – Retraité de la Marine Marchande, personne extérieure Joël LETERRIER – Retraité, personne extérieure Guy LEPETIT – tête de la liste « Vivre Saint Vaast autrement » Gilbert DOUCET – tête de la liste « Union et renouveau pour Saint Vaast » Françoise NOEL – Directrice de la SPL Jean Claude CLOLUS – Président de l'association des pêcheurs de loisirs en mer du Val de Saire Lucien POIROT – Président de l'association des usagers du port de plaisance. Jacques DADURE – Président de l'association des bateaux traditionnels Rémi NOEL - SNSM Claude HOLE – Yacht Club Alain PERROT – Président du Club de Voile Adèle BELLAMY – Conseillère Municipale de Saint Vaast la Hougue Aurore MALEZIEUX MADOIRE – Conseillère Municipale de St Vaast la Hougue
-------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Excusés :	
Absents :	M. LASNEEL – comité local des pêches

Points abordés :	Rencontres et échanges sur la thématique du port
-------------------------	--------------------------------------------------

Prochaine réunion :	Septembre
----------------------------	-----------

Éléments présentés lors de la réunion	Réponses / Suite à donner
<p>Animation du groupe de travail : Gilles AUGER</p> <p>I. Objectifs de la rencontre</p> <p>.Faire connaissance .Connaitre les interrogations entre les différents acteurs du port .Entendre les besoins et les attentes des différentes associations mais aussi de personnes extérieures .Permettre à toutes les têtes de liste de participer au comité portuaire .Mettre en place des rencontres thématiques en vue d'apporter des réponses à toutes les difficultés rencontrées</p> <p>Ne remplace en aucun cas les commissions portuaires</p> <p>Les craintes de Gilles AUGER sont celles attendues quant à la restriction des budgets et la gestion des ports de la Manche au sein d'une même SPL. A ce jour, nous sommes liés à celui de Portbail.</p> <p>En tant qu'élu, il a besoin d'être attentif, à l'écoute et de pouvoir intervenir auprès du Conseil Général en toute connaissance.</p> <p>II. Questions/Réponses</p> <p><i>A. Perrot</i> : Est-ce que les problèmes des uns et des autres vont intéresser les personnes présentes autour de la table ?</p> <p><i>J. Loit</i> : Réflexion sur l'accueil des plaisanciers, l'accueil est-il à la hauteur ? Les plaisanciers se plaignent du manque de place pour amarrer...</p> <p><i>J. Loit</i> : L'économie locale est tout de même à prendre en compte</p> <p><i>JC. Clolus</i> : Rejoint les propos de G. Auger, nous devrions regarder le pourcentage des bateaux arrivants. Concernant la régata 110 bateaux vont arriver et nous n'avons pas ces 110 places. Relativisons, mais...</p> <p><i>G. Doucet</i> : la clé... le personnel. Le port n'a jamais été en déficit, il n'y a eu aucun remplacement des départs en retraite. A ce jour, nous savons que la SPL ne dégagera aucun moyen supplémentaire pourtant il y aurait des solutions techniques possibles. La SPL devra faire des choix. L'accueil doit être amélioré de manière urgente, il y a juste un renfort d'une personne en juillet et août.</p> <p><i>J. Leterrier</i> : Et la surveillance vidéo ?</p>	<p>Démarche appréciée des participants du comité, c'est une « première »</p> <p><i>G. Auger</i> : l'échange est l'objectif de notre rencontre</p> <p><i>G. Auger</i> : conscient du manque de personnel, la question est l'impact financier, les moyens à mettre en place...</p> <p><i>F. Noel</i> : l'équilibre financier est tout juste tenu, cela semble compliqué. Hier, 17 bateaux hollandais et 25 de la régata sont arrivés, ont tous eu une place malgré la difficulté.</p> <p><i>F. Noel</i> : c'est vrai que nous ne sommes pas suffisamment équipés pour des manifestations aussi importantes</p> <p><i>G. Doucet</i> : déjà vu avec M. BEAUFILS</p> <p><i>G. Auger</i> : remarque notée, nous allons chiffrer les coûts</p> <p><i>F. Noel</i> : il faut envisager au moins deux postes</p> <p><i>G. Auger</i> : les devis sont en cours et concernent la zone d'accès aux pontons vers la Marina</p> <p><i>F. Noel</i> : 3 devis en cours soumis à la SPL. 50 000 € environ d'installation, il ne reste plus que l'entreprise à choisir.</p>

Éléments présentés lors de la réunion	Réponses / Suite à donner
<p><i>J. Dadure</i> : Y a-t-il beaucoup de vols ?</p> <p><i>J.C Clolus</i> : Parlons de la propreté du bassin... nous trouvons de tout comme des sacs de moules qui flottent, des bidons, du plastique, du bois, du gasoil. Il y a un effort important à faire auprès des usagers du bassin. C'est inacceptable...</p> <p><i>J. Loit</i> : Il y a aussi un vrai problème de sécurité quant aux remorques se trouvant un peu partout. Pourquoi ne pas mettre en place un parking payant ?</p> <p><i>G. Lepetit</i> : ils n'ont que 200 m à faire pour aller garer leur remorque vers la Hougue ! pourquoi pas un aménagement vers la petite cale (plage) ?</p> <p><i>G. Doucet</i> : la policière devrait passer régulièrement pour faire de la prévention et interdire ces stationnements...</p> <p><i>L. Poirot</i> : Il n'y a aucune représentativité des associations de plaisanciers à la commission portuaire, est-ce normal ?</p> <p><i>L. Poirot</i> : Nous avons demandé au Conseil Général que l'AUPPSV ait une place au sein du conseil portuaire. Ce qui lui a été refusé en invoquant le mode d'élection des représentants à l'activité Plaisance par le CLUP. On peut remarquer qu'actuellement un certain nombre d'élus sont peu assidus à ces commissions. Il est à noter que les membres du CLUP n'étaient pas destinataires et n'avaient pas accès aux comptes rendus de la commission Portuaire de Novembre 2010 à Avril 2013.</p>	<p><i>F. Noel</i> : nous sommes assez épargnés contrairement à la côte Ouest où il y a plus d'incivilités.</p> <p><i>G. Auger</i> : tout à fait d'accord, nous pourrions mettre en place un groupe de travail sur la prévention, l'information auprès des usagers du bassin</p> <p><i>F. Noel</i> : une personne passe avec un bateau plat pour nettoyer, une fois par jour.</p> <p><i>G. Auger</i> : comment le gérer ? L'idée serait de déplacer toutes ces remorques vers la Hougue où il y a de la place pour se garer. Celles les plus utilisées effectivement sont celles du Chantier Bernard.</p> <p>Pourquoi ne pas interdire cette cale qui est une cale d'échouage ?</p> <p>Nous pourrions limiter l'accès aux remorques à la cale de la Capitainerie et de l'Ecole de Voile, ainsi les remorques pourraient être garées vers la Marina.</p> <p>L'idée : soit nous organisons, soit nous faisons payer ?</p> <p>Une étude chiffrée sera proposée pour stationner les remorques sur les aires de gazon aménagées de chemins roulants.</p> <p><i>JC Clolus</i> : notre association a 170 adhérents et avons un regard sur la gestion et l'installation du port.</p> <p><i>F. Noel</i> : Il y a le CLUP (Conseil local des usagers du port de plaisance) géré par le Conseil Général. Les plaisanciers possédant une AOT de plus de 6 mois peuvent y adhérer.</p> <p><i>L. Poirot</i> : Il ne fonctionne pas très bien, car il n'y a eu aucune réunion de ce conseil depuis 2010 alors qu'une réunion annuelle est obligatoire. Il faut une réelle amélioration de la commission portuaire.</p> <p><i>F. Noel</i> : le site leur a été transmis. C'est à chacun d'y aller, aux Présidents de chaque association concernée à transmettre à leurs adhérents l'information.</p> <p><i>L. Poirot</i> : Le dernier compte rendu du 8 Novembre est incomplet, il y manque les points les plus importants prévus à l'ordre du jour. Trois chapitres uniquement visibles 1, 2, 7</p> <p><i>F. Noel</i> : va faire remonter l'information au Conseil Général</p> <p><i>JC Clolus</i> : Les plaisanciers auront une place au sein de la commission portuaire dès 2015.</p> <p><i>L. Poirot</i> : il en sera de même pour l'AUPPSV</p>

Éléments présentés lors de la réunion	Réponses / Suite à donner
<p><i>J. Loit</i> : et si nous parlions de la pêche ? quels investissements sont prévus ?</p>	<p><i>G. Auger</i> : Le point a été fait avec la Capitainerie. Nous ne pouvons pas dire qu'il n'y ait pas eu d'investissement d'effectuer. Ont été fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quai rallongé, borne de pesée, station de gasoil, bornes électriques, remise en état de la jetée, la cale de carrénage, ... <p>Il faut noter que le volume des investissements pour l'avenir sera moindre dû aux restrictions financières.</p> <p>Les projets : infra structures, traitement des déchets (filets ramassés par la Capitainerie), la mise en sac représentent des coûts importants.</p> <p>L'idée : faire intervenir les pompiers en vue de nettoyer la cale, à étudier.</p> <p><i>F. Noel</i> : une analyse a été faite, la vase est contaminée.</p> <p><i>G. Auger</i> : nous devons proposer quelque chose concernant les perches des pêcheurs qui traînent sur le port... A ce jour pas de terrain à disposition. Problèmes de sécurité.</p> <p>En priorité, le centre de débarques est à nettoyer, filets à évacuer. J'ai noté que dans certains ports ce sont des anciens pêcheurs qui s'occupent de la gestion des déchets (cela passe beaucoup mieux auprès des pêcheurs).</p> <p>D'autre part, nous pourrions installer un container pour les voiles usagées. Elles sont retraitées par des travailleurs handicapés en vue d'en faire des sacs.</p> <p>L'investissement prioritaire est le Centre de Débarques avant la fin d'année 2014. Il nous reste les entreprises à consulter.</p> <p>Nous devons agir vite car Port en Bessin possèdera, à terme, un super outil de travail (financé par la CCI), Saint Vaast pourrait être en danger...</p>
<p><i>J. Leterrier</i> : est-ce que la rambarde métallique au droit de la cale sera remplacée ?</p>	<p><i>G. Doucet</i> : un budget a été prévu pour effectuer les joints à l'intérieur du port. Nous allons commencer par les joints à faire, coût s'élevant à environ 600 000 €, puis le traitement des déchets.</p>
<p><i>J. Dadure</i> : Pourrions-nous réunir tous les bateaux traditionnels dans un même endroit du port visibles de tous ? Ce serait un vrai attrait touristique.</p>	<p><i>G. Doucet</i> : Le problème est que certains ne veulent pas bouger de leur endroit</p> <p><i>G. Auger</i> : nous pourrions y réfléchir car cet hiver nous devons accueillir 50 à 60 bateaux de Grancamp qui sera en phase de dévasement.</p> <p>L'idée : réunir les propriétaires de bateaux traditionnels (environ 15) et envisager de les positionner devant la Capitainerie. Faire un test</p>

Éléments présentés lors de la réunion	Réponses / Suite à donner
<p><i>J. Loit</i> : Et les bateaux poubelles ? le cimetière des bateaux. Qu'en fait-on ?</p> <p><i>F. Noel</i> : Le destin de Saint Vaast est désormais lié à celui de Portbail. L'objectif est de faire entrer, dans la SPL, 14 ports sur 50 jusqu'en 2030. Portbail a déposé une demande pour le dévasement. Le projet est de refaire des canalisations en vue d'effectuer un rejet à 3 km. Comment commercialiser le sable ? Les travaux sont estimés à 350 000 € sur deux mois dès février 2015. Les difficultés : comment trouver les financements, les demandes de subvention car 0 € du Conseil Général pendant 2 ans. Le risque encouru : faire un emprunt de 350 000 € !</p> <p><i>A Perrot</i> : Et l'Ecole de Voile ? qu'en est-il des nouveaux bâtiments, aucune information ? Vous aviez pourtant fait des promesses électorales ...</p> <p><i>G. Lepetit</i> : Peut-on échanger sur le projet Natura 2000 ?</p> <p><i>J. Leterrier</i> : pourrions-nous interdire l'accès au feu rouge aux enfants qui effectuent des plongeurs : très dangereux ?</p>	<p>cet hiver ?</p> <p><i>F. Noel</i> : Il y a des procédures juridiques en cours pour certains, d'autres sont à vendre, d'autres vont aller à la destruction.</p> <p><i>G. Auger</i> : l'objectif de Saint Vaast est d'entretenir les biens actuels et de discipliner les acteurs du port</p> <p><i>G. Auger</i> : nous ne sommes pas là pour échanger sur les élections mais sur les difficultés rencontrées. L'école de voile fait partie des projets à étudier. L'idée : créer un groupe de travail autour de l'école de voile.</p> <p><i>JC Clolus</i> : Nous avons rencontré le Sous-Préfet, les Députés de la Manche, Bernard CAZENEUVE, le Préfet Maritime, la DTM... Le projet a avancé et est totalement différent des premières propositions. Il y a encore beaucoup de dialogue à avoir, c'est encore très difficile voire houleux. Un prochain rdv est fixé en septembre-octobre.</p> <p><i>G. Auger</i> : je le note, nous allons voir ce que nous pouvons faire.</p>
<p style="text-align: center;">III. Conclusion</p> <p>L'idée est que nous puissions nous rencontrer régulièrement en vue de faire remonter les doléances des uns et des autres ainsi que vos remarques et informations suite à diverses réunions.</p> <p>Tout le monde est d'accord pour une rencontre trimestrielle sur des thématiques précises, viendront qui le souhaitent.</p> <p>Le prochain comité de travail sera en septembre avec pour thèmes proposés par exemple le bilan de la saison estivale et un autre sujet.</p>	<p><i>G. Auger</i> : la date et le lieu sera communiqué ultérieurement.</p>

Eléments présentés lors de la réunion	Réponses / Suite à donner
Fin du comité à 20h15.	